



NOTE D'INFORMATION

Origine : MN Noulard, biologiste responsable du LBM

Destinataire : Cadres des services des consultations externes pédiatriques et adultes

- Consultations mère enfant : Florence MERESSE
- Consultations externes : Hélène TARTARE

Objet : Réalisation des helitests

Suite à une FEI concernant l'utilisation des helitests (analyse de l'air expiré), veuillez trouver ci-dessous les différentes étapes à suivre pour conditionner le prélèvement afin d'assurer la prise en charge correcte du test par le laboratoire :

1. Fourniture du kit avec les tubes spéciaux : à acheter à la pharmacie de ville
2. Réalisation du test aux consultations externes adultes ou aux consultations externes mère enfant (en fonction de l'âge du patient)
3. Envoyez les tubes identifiés à l'aide des étiquettes patients au laboratoire dans un sachet de transport habituel transparent (ne pas utiliser la boîte d'origine) accompagné de la prescription
4. Sous traitance par le laboratoire du CHA au laboratoire CERBA